

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 16 février 2018	N° 2018-49

Convocation du 9 février 2018

Aujourd'hui vendredi 16 février 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC
M. Michel DUCHENE à Mme Anne WALRYCK
Mme Véronique FERREIRA à Mme Andréa KISS
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean TOUZEAU
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY
Mme Cécile BARRIERE à M. Jacques BOUTEYRE
M. Gérard DUBOS à M. Arnaud DELLU
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Martine JARDINE à M. Thierry TRIJOULET
M. Bernard LE ROUX à M. Alain ANZIANI
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Benoît RAUTUREAU
M. Alain SILVESTRE à Mme Arielle PIAZZA
Mme Gladys THIEBAULT à M. Eric MARTIN

EXCUSE(S) :

Monsieur Fabien ROBERT.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Nicolas BRUGERE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H jusqu'à 10h13
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Didier CAZABONNE à partir de 12h05
Mme Brigitte COLLET à M. Philippe FRAILE-MARTIN à partir de 10h50
M. Jean-Louis DAVID à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 12h00
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 10h15
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Maribel BERNARD à partir de 11h50
M. Marik FETOUH à M. Jacques MANGON à partir de 11h30
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Chantal CHABBAT à partir de 12h05
M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS à partir de 11h45
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-François EGRON à partir de 11h30
Mme Marie RECALDE à M. Serge TOURNERIE à partir de 11h00
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à M. Franck JOANDET à partir de 12h00
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL à partir de 12h10
M. Alain TURBY à Mme Agnès VERSEPUY à partir de 11h45
M. Michel VERNEJOUL à Mme Christine BOST à partir de 11h45

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 16 février 2018	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVF	N° 2018-49

Association européenne du film d'animation Cartoon - Organisation de la manifestation Cartoon Movie du 7 au 9 mars 2018 - Convention-Décision - Autorisation

Madame Virginie CALMELS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

➤ **Présentation**

L'association européenne du film d'animation Cartoon, sans but lucratif, a pour mission de dynamiser l'industrie du film d'animation, du secteur transmédia lié à l'animation et aux métiers du numérique. Cartoon organise, entre autres, un événement international appelé Cartoon Movie.

Cartoon Movie est le forum européen de coproduction destiné aux longs métrages d'animation. Depuis sa création en 1999, plus de 260 films d'animation européens ont vu le jour pour un budget global de 1,8 milliard d'euros. Chaque année, près de 800 participants d'une quarantaine de pays, dont 250 partenaires financiers, découvrent en exclusivité de nouveaux projets lors de séances de brèves présentations orales (« pitches »), pendant trois jours. Cet événement s'inscrit pleinement dans notre stratégie de développement des industries culturelles et créatives, ainsi que dans la dynamique French Tech et permet à la fois de promouvoir les entreprises du territoire dans des domaines tels que l'animation, les jeux vidéo, le transmédia, ou encore le développement d'applications mobiles... mais aussi d'accélérer le développement à l'international d'entreprises locales relevant du domaine des industries créatives.

➤ **Programme d'action 2018**

Au fil des éditions à Berlin, puis à Lyon, et de la première édition à Bordeaux en 2017, Cartoon Movie a acquis un succès notoire et une expansion prometteuse, tant au niveau du taux de participation (+ 45% sur les huit dernières années) que du nombre de distributeurs /agents de ventes présents (+ 66% sur les sept dernières années) et acheteurs (+ 59%). Le nombre de projets acceptés a augmenté de 25% en sept ans (actuellement autour de 60 par édition).

Qualitativement, la manifestation a aussi évolué : la haute qualité des projets, les échanges professionnels et les retombées presse nationales et internationales ont contribué à rendre cet événement incontournable dans son secteur. Le forum a permis depuis sa création de trouver un financement à plus de 274 films, équivalent à

un montant total d'1,9 milliard d'euros. L'édition 2017 qui se tenait pour la première fois à Bordeaux a rencontré un vif succès, avec le record d'affluence des 19 dernières éditions : 850 professionnels y ont participé.

Des personnalités du cinéma "live action" (prise de vues réelles) franchissent la porte de l'animation, comme Luc Besson ("Arthur et les Minimoys"), John Boorman ("Le Magicien d'Oz"), Mathieu Kassovitz (projet "La bête morte"), Patrice Leconte ("Le Magasin des suicides"), Jamel Debbouze ("Pourquoi je n'ai pas mangé mon père") ou encore Zabou Breitman ("Les hirondelles de Kaboul").

La 20^{ème} édition de Cartoon Movie se déroulera à Bordeaux du 7 au 9 mars 2018. Les activités proposées lors de cet événement (Cartoon Movie, Cartoon Games et Transmedia) s'inscrivent pleinement dans la dynamique French Tech et permettront de mettre en avant les forces vives du territoire :

- montrer le fort potentiel de l'industrie des jeux vidéo à Bordeaux et dans la métropole,
- intégrer ces studios d'animation, de jeux vidéos, acteurs du transmedia et entreprises du transmédia dans la dynamique des Cartoon Games & Transmedia et leur donner une résonance européenne et internationale,
- le Coaching Programme (partenariat avec une dizaine d'écoles du territoire) permettra d'impliquer les jeunes talents du territoire pour former la nouvelle génération d'entrepreneurs de l'industrie numérique,
- permettre à la Métropole de Bordeaux d'attirer des nouvelles coopérations (françaises ou européennes) avec ses entreprises numériques et multiplier ses opportunités d'affaires,
- mettre en valeur l'économie numérique du territoire dans le cadre d'un événement international très médiatisé,
- donner la possibilité au Pôle Image Magelis de positionner les studios d'Angoulême dans une plus grande dynamique de coproductions européennes.

Durant cette édition 2018 de Cartoon Movie, 60 projets sélectionnés seront présentés, dont 3 du territoire :

- Unicorn Wars : Schmuby (en développement)
- Croc Blanc: Superprod - sneak preview (avant première)
- the bears's famous invasion of Sicily (Prima Linea) - sneak preview

Par ailleurs, il est également proposé d'organiser à l'occasion des 20 ans de Cartoon Movie (projet en cours) des séances destinées au grand public sur la base des films européens d'animation sortis récemment ou à grand succès. Des contacts sont pris avec les cinémas Jean Eustache à Pessac, Le Festival à Bègles et Le Français à Bordeaux.

Bilan des actions passées :

- 2017 à Bordeaux : 850 participants / 40 pays représentés / 55 projets présentés
- 2016 à Lyon : 754 participants / 36 pays représentés / 56 projets présentés
- 2015 à Lyon : 731 participants / 34 pays représentés / 60 projets présentés
- 2014 à Lyon : 745 participants / 36 pays représentés / 60 projets présentés
- 2013 à Lyon : 725 participants / 38 pays représentés / 56 projets présentés

➤ **Budget prévisionnel**

Bordeaux Métropole qui a soutenu l'association Cartoon pour la première fois en 2017 à hauteur de 175 000 €, est sollicitée en 2018 pour une participation de 150 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 1 150 000 € TTC ce qui représente 13,04 % du budget global de l'évènement (annexe 3 à la convention).

Cartoon Movie est un rendez-vous incontournable soutenu par d'importants financeurs publics ou privés. Les autres financeurs (région Nouvelle-Aquitaine, CNC Centre national du cinéma et de l'image animée, fonds européens Programme Media, Pôle Magelis Angoulême, SACD Société des auteurs et compositeurs dramatiques, Procirep ...) représentent 67,8 % du budget global de l'évènement.

Rappel des principaux indicateurs financiers de l'organisme :

	Budget 2018	Budget 2017
Charges de personnel / budget global	24.7%	25.6%
% de participation de BM / Budget global	13.0%	16.1%
% de participation des autres financeurs / Budget global	67.8%	63.8%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la demande formulée par l'organisme en date du 6 juillet 2017,

VU l'avis de la commission d'examen des subventions du 25 octobre 2017,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'organisation de l'événement de Cartoon Movie porté par l'association Cartoon contribue aux politiques métropolitaines et à son dynamisme économique,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'un montant de 150 000 € en faveur de l'association européenne du film d'animation Cartoon pour l'organisation du Forum européen des professionnels du cinéma d'animation qui se déroulera du 7 au 9 mars 2018.

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante, sur les crédits provisoires ouverts dans l'attente de l'adoption du Budget principal de l'exercice 2018, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 16 février 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 27 FÉVRIER 2018	Pour expédition conforme, la Vice-présidente, Madame Virginie CALMELS
PUBLIÉ LE : 27 FÉVRIER 2018	